

Paris, le 06 Mai 2020

DÉCLARATION PRÉALABLE CHSCT CRS

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration,

Mesdames et Messieurs les représentants du personnel,

Nous voici réunis, en CHSCT CRS, certes dans une configuration inhabituelle mais nous n'en doutons pas, dans une configuration qui permettra à chacun d'exposer sa vision des problématiques Hygiène, sécurité et conditions de travail des personnels CRS.

Comment ne pas avoir une pensée pour tous ceux qui de près ou de loin ont été touchés par la maladie et surtout, ceux qui l'ont payé de leur vie.

La pandémie n'est pas finie et il nous semble nécessaire de ne pas baisser la garde afin d'aborder cette période de dé-confinement le plus sereinement possible.

Ce CHSCT ne sera pas encore un retour d'expérience mais la délégation UNITÉ SGP POLICE peut d'ores et déjà en tirer quelques leçons si cela était nécessaire.

Dès Janvier, notre délégation saisissait le secrétaire de ce comité pour avoir connaissance de l'existence de stocks en ce qui concernait les équipements de protection et les mesures prises par la direction centrale pour informer et appréhender les débuts de cette crise qui arrivait.

Notre demande est restée sans réponse.

Et tout au long des événements pour lesquels la direction était saisie, c'est toujours un bras de fer qui s'est établi, que ce soit pour suspendre les formations, pour mettre en place les PCA, pour appréhender les droits des personnels.

Etait-il nécessaire d'obliger les fonctionnaires à passer des nuits entières dans les VR lors des refus de cantonnements ?? En pleine pandémie ??

Si le sentiment des personnels CRS vous intéresse, nous pouvons vous dire que le fossé entre la hiérarchie et les femmes et hommes de terrain se creuse inexorablement.

Particulièrement avec cette petite musique où ces derniers sont soupçonnés de vouloir profiter de la crise COVID pour gérer au mieux leurs petits intérêts, c'est tout simplement insupportable.

De même avec l'APORTT maintenant, qui est surtout prétexte à la perte de leurs droits et la situation exceptionnelle de l'épisode COVID n'y aura rien changé....

Plus rien ne peut être arbitré sans validation de la « centrale » ...et la règle maintenant est que les droits des fonctionnaires ne sont plus que des variables d'ajustement aux obligations opérationnelles...de la gestion de marchands de tapis...du troc permanent.

Heureusement il reste des chefs de service qui auront su apporter une lecture humaine, ces unités- là n'ont bizarrement pas rencontré de problèmes.

Et c'est de cette proximité dont les fonctionnaires CRS ont besoin, de la reconnaissance pour leur engagement depuis maintenant des années dans des situations de plus en plus compliquées et avec de moins en moins d'effectif.

L'épisode de dé-confinement qui s'annonce amènera lui aussi son lot de situations qui demanderont de l'humain, alors, montrez-nous que nous nous trompons, prouvez-nous que « l'esprit de corps » des CRS n'est pas qu'un lointain souvenir.

Les hommes que vous commandez répondent toujours présent, ils attendent de leurs chefs qu'ils en fassent autant.

Nous souhaitons que cette déclaration préalable soit annexée au Procès-verbal de ce CHSCT et nous vous proposons de respecter une minute de silence à la mémoire de notre défunt collègue.

Les membres du CHSCT CRS
UNITE SGP POLICE

VICENTE Hervé

LEVEL Jean Sébastien

VASTEL Alain